

**ACCUEIL EN ECOLE MATERNELLE**  
**« Scolarisation des enfants de moins de 3 ans »**

Nom de l'école : LAURIERS ROSES	Nom du directeur : Mr LE GALL Yannick
Adresse de l'école : 5 rue Georges Picard 06300 NICE	Circonscription : Nice II
Tél : 04 93 54 36 61 Adresse électronique : ecole.0061355R@ac-nice.fr	L'école est située en : <u>ECLAIR</u>

**Présentation générale du contexte de l'école**

**Les indicateurs/ scolarisation des enfants de moins de 3 ans**

Maternelle	2011-12	2012-13	Prévisions 2013-14
Enfants moins de 3 ans	0	2	> 20
Rase groupe scolaire	2 clad/ 2 cri/ 1 rééducateur/ 1 psychologue	2 clad/ 2 cri/ 1 rééducateur/ 1 psychologue	2 clad/ 2 cri/ 1 rééducateur/ 1 psychologue

**Climat social et économique des familles scolarisant leurs enfants / état des lieux**

Zone à forte concentration urbaine.

Déficit important de la maîtrise du langage oral et écrit.

90 % des enfants ont des origines non francophones.

Augmentation du nombre de familles monoparentales et de familles en situations irrégulières et précaires.

Peu d'enfants habitués aux règles de la collectivité, ou ayant la possibilité d'intégrer la crèche.

Lors des années précédentes, quand il était possible de scolariser les enfants de moins de 3 ans, les enseignants avaient remarqué une amélioration significative de la maîtrise du langage orale de ces élèves.

**PROJET D'ECOLE 2012-2015**

Le projet d'école 2012-15 a comme fil conducteur par rapport aux priorités, l'éducation à l'environnement pour le développement durable, levier pour améliorer la maîtrise de la langue, développer la curiosité culturelle et scientifique et l'esprit citoyen.

L'éducation à l'environnement pour un développement durable a été retenue comme moyen de fédérer tant au niveau culturel, humain et scientifique des projets de classe, ou pour l'école entière. C'est un moyen de susciter la curiosité scientifique et culturelle des élèves tout en étant un support précieux pour dispenser des outils et des méthodes.

Tout cela suppose que les élèves les plus en difficulté bénéficient de dispositifs d'aide et de soutien individuels ou en groupe de besoins et ainsi deviennent les acteurs de ce projet.

**VOLET B : L'ACQUISITION DU SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES**

	Dans cette colonne, préciser pourquoi avoir effectué ce choix ?
<b>Priorité 1 : Compétence 1</b> la maîtrise de la langue française	Les résultats (évaluations de G.S., langage orale en classe) montrent une déficience dans la maîtrise de la langue.
<b>Priorité 2 : Compétence 3</b> la maîtrise d'une culture scientifique et numérique	Priorité du dispositif éclair / résultats et connaissances des élèves/ tout en participant au développement numérique qui s'impose à nous
<b>Priorité 3 : Compétence 6</b> L'acquisition des compétences sociales et civiques	Devenir citoyen responsable

# Présentation des axes prioritaires dans le cadre de la mise en place de ce dispositif

## 1/ mise en place de conditions d'accueil adaptées dans le cadre d'une première expérience en collectivité

Aménagement des locaux existants avec du matériel et des jeux adaptés aux contraintes du jeune âge avec la présence d'une ATSEM (au minimum). La classe des TPS sera située au rée-de-chaussé de l'école.

Le dortoir sera attenant à la classe, permettant la mise en œuvre d'un réveil échelonné et d'un accueil individualisé après la sieste.

Garantir aux jeunes enfants des conditions de développement propices.

Afin d'éviter une confrontation brutale aux autres enfants (nombreux et plus âgés), les TPS seront autonomes dans leur organisation (récréation...). Un accès à différents lieux sera proposé. (Cour, salle de motricité, dortoir modulable en salle de jeux, transfert des classes...)

## 2/ Faciliter l'accueil et la place des parents / partenariat actif / communication

Inciter les parents à s'impliquer dans la scolarité en facilitant la prise en compte des rythmes spécifiques des très jeunes enfants, grâce à une explication claire du projet d'accueil et de scolarisation au sein de la classe.

Inciter les familles à participer activement à la vie de la classe en les faisant participer selon leurs disponibilités à des ateliers spécifiques. (Atelier cuisine, accompagnement à la bibliothèque,...)

Les horaires peuvent faire l'objet de dispositions particulières selon une organisation régulière convenue avec les parents. Le temps de présence devra être significatif.

## 3/ Langage et communication

Mise en place d'une pédagogie adaptée axée autour du jeu et de la découverte pour développer le langage orale / projet d'école. (Ateliers, décloisonnement...)

(Enrichir le vocabulaire, améliorer la syntaxe, se faire comprendre)

## 4/ Favoriser la réussite par des relations d'échange régulières

Développement du support numérique et d'ENT (photos, dessins, agenda, activités de la classe, comptines...)

Un cahier de vie « géant » pourra consigner également les différentes activités et principales réalisations des travaux d'enfants.

## 5/ Les cycle de repos

Un temps de sieste significatif aura lieu immédiatement après le déjeuner. Un accueil échelonné en classe sera organisé pour respecter le temps de sommeil des enfants. Les familles dont les enfants ne mangent pas à la cantine seront invitées à coucher leurs enfants à la maison après le repas et seront accueillis à l'école à 15h.

## 6/ La propreté et vie en collectivité

La scolarisation n'est possible que si les enfants sont propres. Dans le cas inverse il ne serait plus accepté. Deux changes complets seront demandés pour respecter l'hygiène des jeunes enfants en cas « 'accident ».

## 7/ développement psychomoteur et autonomie

Un ensemble d'activités quotidiennes libres et /ou encadrées seront proposées en fonction des capacités motrices des élèves.

Ces activités devront tendre à accroître l'autonomie des élèves (habillage, déshabillage, repérage de son groupe)

Proposer un espace de liberté et sécurisé encadré et adapté pour favoriser le développement et la socialisation des enfants.



Les enjeux sont - le développement social, affectif, moteur et cognitif des enfants  
- la réduction des inégalités

Effets mesurables :

• Langage :

- Etre capable de se nommer et nommer ceux qui nous entourent
- Etre capable de nommer certains objets usuels.
- Etre capable de se faire comprendre

Espace et développement

- Etre capable de s'orienter et de se repérer
- Identifier certaines parties du corps

Vivre ensemble/ socialisation

- Respecter les autres, les règles communes
- Partager et Jouer avec les autres enfants avec ou sans l'aide d'un adulte.
- Prendre confiance en soi
- Accepter la séparation avec la famille (autonomie affective)